

RAPPORT au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

«Rapport»

Réunion du 15 janvier 2018

A - Finances et Solidarité Territoriale

BUDGET PRIMITIF 2018
ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET

Le Budget Primitif 2018 s'inscrit de nouveau dans un contexte économique et financier contraignant compte tenu des années gouvernementales. Après une baisse sans précédent des dotations de l'État qui a engendré une perte conséquente des ressources du Département, il est désormais annoncé et imposé aux collectivités de limiter la hausse de leurs dépenses de fonctionnement et de réduire leur besoin de financement sans contrainte, à la date de rédaction du présent rapport, toutes les modalités de mise en œuvre du processus de contractualisation avec l'État.

Ces mesures ont pour effet d'accroître les difficultés des collectivités et de réduire les marges de manœuvre financières.

Malgré toutes ces contraintes et ces incertitudes qui pèsent sur les finances locales, le Budget Primitif 2018 demeure ambitieux et reflète la volonté de notre Assemblée non seulement de remplir ses missions en faveur de la solidarité humaine mais également d'accroître ses investissements directs et indirects pour rendre son territoire plus attractif et favoriser l'économie locale.

Ainsi, conformément aux orientations budgétaires, notre politique se poursuivra en cohérence avec nos engagements antérieurs : rigueur dans la gestion, priorité en matière de solidarité, anticipation pour l'investissement tout en maintenant pour la 15^{ème} année consécutive son taux de fiscalité directe ainsi que le taux des droits de mutation.

Nos objectifs 2018 s'inscrivent pleinement dans cette recherche permanente d'efficacité de l'action publique, de politiques innovantes, sans compromettre la qualité des services rendus à la population.

Le Budget Primitif 2018 s'équilibre, en dépenses et en recettes, en valeurs arrondies, à 253.290.000 €.

1 - LES RECETTES

Les marges de manœuvre en matière de recettes sont extrêmement limitées pour les Départements qui restent dépendants des dotations et des compensations de l'État. De surcroît, après avoir pratiqué depuis 2012 des coupes sombres dans la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), à compter en 2017 les Départements d'une part importante de la Cotation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), les privant de la dynamique équilibrée aux points transférés au profit des Régions.

Le projet de loi de Finances pour 2018 confirme que la contribution au redressement des comptes publics ne s'effectue pas via la baisse des redevances fiscales de l'État.

Pour autant, c'est dans ce contexte incertain que sont posées les hypothèses de progression des ressources et des pénalisations pour 2018.

BUDGET

Budget Primitif 2018

1 DOCUMENT Publié le 14 mai 2023



Budget Primitif 2018

PDF - 304.52 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36